

La conférence

Les sociétés de personnes : comment gérer l'articulation entre le droit, la comptabilité et la fiscalité ?

PRÉSENTATION

Les sociétés de personnes sont des sociétés dans lesquelles les associés se sont regroupés en fonction de leur personnalité pour exercer en commun une même profession, détenir ensemble un patrimoine immobilier loué meublé ou nu. Toutefois, les règles fiscales relatives à l'imposition des résultats et des plus-values de ces entités font l'objet de particularités importantes au regard des règles juridiques et comptables.

La gestion fiscale des sociétés de personnes s'avère complexe et l'expert-comptable doit gérer l'articulation entre le droit, la comptabilité et les spécificités fiscales de ces structures.

INTÉRÊTS & OBJECTIFS

- Analyse des divergences entre les règles juridiques et comptables et les règles fiscales
- Conséquences au niveau de l'imposition des associés
- Compréhension des particularités liées à la gestion fiscale des sociétés de personnes
- Avantages et inconvénients du régime fiscal des sociétés de personnes

POINTS ABORDÉS

- Détermination du résultat fiscal des sociétés de personnes et retraitements annuels
- Affectation des résultats
- Cession du fonds de commerce et d'éléments d'actif
- Changement d'associé en cours d'exercice
- Imposition des plus-values sur parts de sociétés de personnes.

INTERVENANTS



Denis Van Strien
expert-comptable
et commissaire aux
comptes



Patrick Viault
directeur-adjoint
d'Infodoc-experts et
responsable fiscal et
droit des sociétés